



— FORMATION SÉCURITÉ À BORD NAVIRES DES PASSAGERS —

Réf. SBNP 1/NAVPA-X-D – STCW 2010 - Règles V/2 § 4 et V/2 § 5 – Sections A – V/2 § 1 et A – V/2 § 3

PUBLIC VISÉ

-Capitaines, officiers, matelots et autre personnel servant à bord de navires à passagers effectuant des voyages nationaux et internationaux.

-Formation accessible aux personnes sous en situation d'handicap sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certificat du médecin des gens de mer mentionnant l'aptitude à la navigation datant de moins de 12 mois.

OBJECTIFS

- Contribuer à l'application des plans d'urgence de bord et des procédures de rassemblement et d'évacuation des passagers
- Aider les passagers se rendant aux postes de rassemblement et d'embarquement
- Connaître les procédures de rassemblement

CONTENU DE LA FORMATION

MODULES	Non Officier	Officier
Formation à l'encadrement des passagers Règles V/2 § 5 et V/2 § 7 – Sections A – V/2 § 1 et A – V/2 § 3	2h30	2h30
Formation en matière de gestion des situations de crise et de comportement humain – Règle V/2 § 8 – Section A – V/2 § 4	7h	7h
Formation de sécurité des passagers et de la cargaison et d'intégrité de la coque – Règle V/2 § 9 – Section A – V/2 § 5 + Section B-I/14	4h	8h
TOTAL HEURES STAGIAIRE	13H30	17H30

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation théorique et pratique dispensée en centre, en présentiel, dans une salle de formation dédiée et équipée du matériel pédagogique requis.

ÉVALUATION, VALIDATION DES ACQUIS ET DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

- Evaluation des compétences en cours de formation (écrite, orales et/ou pratiques).
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 et avoir atteint les normes de compétences minimales requises.
- Formation soumise à une revalidation quinquennale.



Date : Calendrier en ligne



Lieu : Gare maritime de Bergevin
97110 Point-à-Pitre



Effectif : 12 personnes



Durée de la formation :

Non officier : 13h30 / Officier : 17h30

Horaires : Nous consulter

Délais d'accès : 1 semaine avant le début de la formation



Modalité : Formation théorique et pratique en présentiel



Tarifs : N.C

Financement : (Personnel, France travail, CPF...) Nous consulter.



Contact : +590 690 59 08 25

formation@ccs-gp.com

